

FEUX DE FORÊTS

BILAN DE LA CAMPAGNE 1982

DANS LA FRANCE MÉDITERRANÉENNE

Sommaire

	page
Les conditions climatiques par la Direction météorologique du Sud-Est *	89
Introduction .	89
1. Conditions climatiques de l'été 1982	89
2. Conditions climatiques en Ardèche	91
Conclusion	91
Note sur le déficit pluviométrique janvier-mai 1982	92
Les incendies et la lutte par le Secrétariat général de l'Entente interdépartementale en vue de la protection des forêts contre l'incendie *	93
1. Les résultats de la campagne 1982 feux de forêts	93
2. Le dispositif de lutte 1982	95

Les conditions climatiques

Introduction

L'année 1982 restera gravée dans les mémoires au même titre que 1979. Un été très sec en effet fait suite à un printemps très déficitaire en précipitations sur la plus grande partie de la région. (La Région météorologique du Sud-est comprend Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse).

Cet article constitue une synthèse des conditions météorologiques qui ont influé sur les feux de forêts, il ne saurait être exhaustif : la diversité des climats à l'intérieur de notre région rendrait l'étude détaillée par secteur et par département trop longue.

C'est pourquoi nous nous limiterons aux grandes zones climatiques et aux données de quelques stations météorologiques.

1. Conditions climatiques de l'été 1982

Températures

Mai	: Supérieure à la normale à partir du 10.
Juin	: Supérieures de 1 à 2 degrés à la normale.
Juillet	: 2 à 3 degrés de plus que la normale sur toute la région : (record de température maximale à Toulon : 40,1 °C le 7). La 3 ^e décade a néanmoins été moins chaude.
Août	: Normale sauf des l'Est de la région où elles furent légèrement supérieures aux normales. La deuxième décade fut la plus chaude.
Septembre	: Très nettement supérieures à la normale en toutes zones de 2 à 5 degrés.

* 44, route de Galice
13617 Aix-en-Provence.

** Préfecture des Bouches-du-Rhône
13282 Marseille Cedex 06

Insolation

- Mai** : Supérieure à la normale, la 2^e décade étant la plus ensoleillée.
- Juin** : Déficitaire sur toute la région de 12 heures à Ajaccio à 47 heures à Toulon.
- Juillet** : Déficitaire, mois le moins ensoleillé à Toulon depuis 1947.
- Août** : Légèrement déficitaire.
- Septembre** : Supérieure à la normale.

Précipitations

L'été 1982 a fait suite à une situation très préoccupante du point de vue de la sécheresse.

Les années 1980 et 1981, malgré les pluies très importantes de décembre 1981 avaient été deux années déficitaires pour la Provence et la Côte d'Azur.

348 mm et 444 mm ont été en effet relevés en 1980 et 1981 à Marignane alors que la normale est de 554 mm.

Le début de l'année 1982 ne fait qu'aggraver la situation.

Une étude spéciale sur les cumuls de précipitations de janvier à mai 1982 fait apparaître que les

précipitations au cours de ces 5 premiers mois n'ont atteint que 30 à 50 % de la normale à l'Est du Rhône.

Pour la période de la campagne feux de forêts 1982, les précipitations de quelques stations météorologiques sont données en annexe 3.

Les précipitations durant cet été ont eu la répartition suivante :

Mai : Précipitations très faibles sauf sur l'Ouest des Pyrénées Orientales, Nord-Ouest de la Corse, Est des Alpes de Haute-Provence.

Juin : Le Nord de la région reçut des précipitations supérieures à la normale, la zone littorale des précipitations très déficitaires.

Juillet : Précipitations pratiquement nulles sur Provence, Ouest Côte d'Azur, Corse. Des pluies orageuses abondantes ont arrosé la Lozère, le Gard, le Nord-Ouest du Vaucluse, Dévoluy, Champsaur à la fin du mois.

Août : Sur l'Ouest de la région, les précipitations voisinent les normales mensuelles.

Sur le reste de la région, le bilan de ces précipitations reste faible (surtout Provence-Côte d'Azur-Corse).

Septembre : Précipitations n'excédant pas 50 % des précipitations moyennes mensuelles en général.

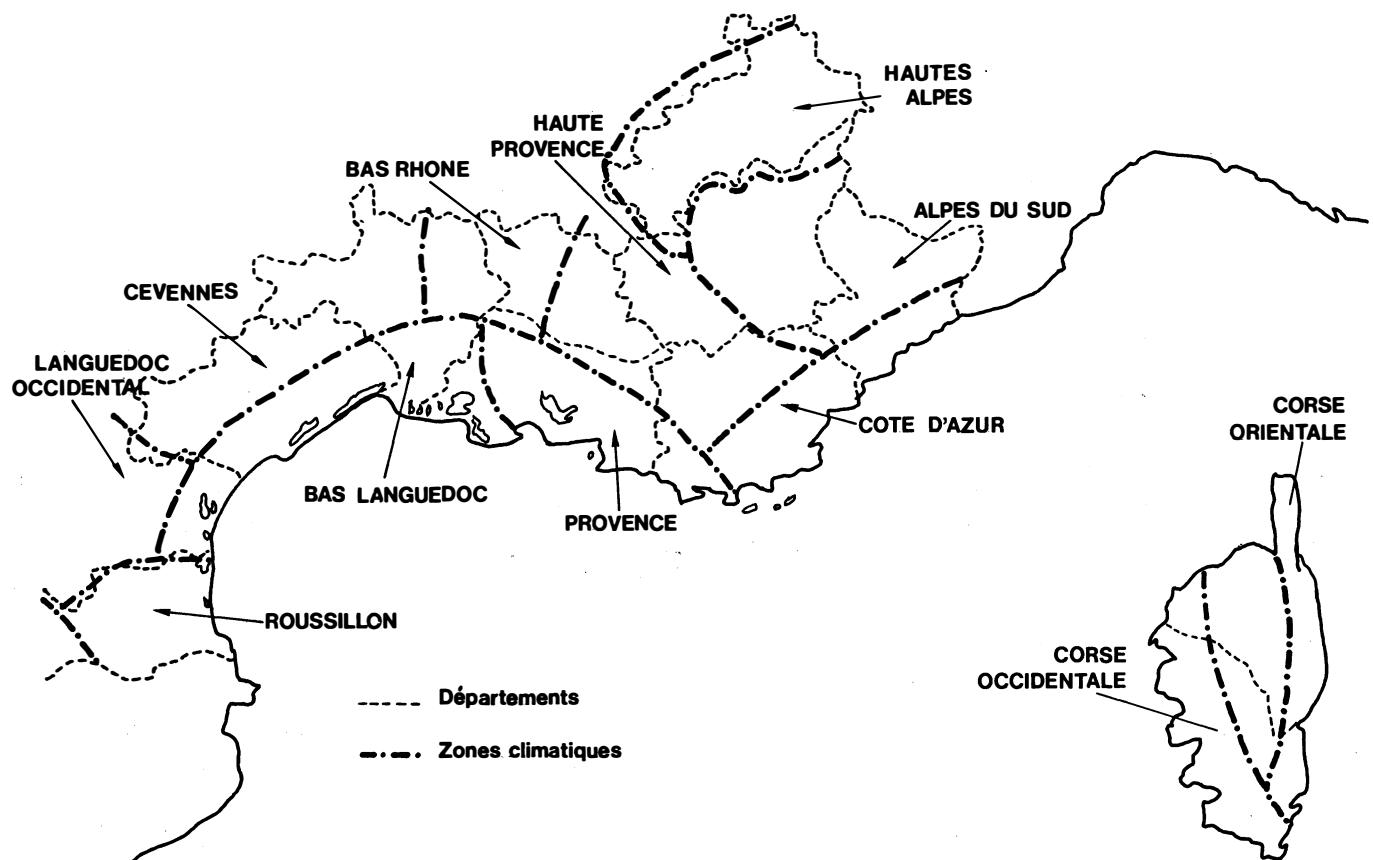


Fig. 1. La région météorologique du Sud-Est.

Vent

Juin : Un nombre de jours de vent fort (vent supérieur à 16 m/s) de l'ordre de la valeur moyenne. Cependant il convient de noter que si ces jours de vent fort sont quasi inexistant sur le Nord du Vaucluse, leur nombre est double de la moyenne à Saint-Auban, au Luc et à Saint-Raphaël.

Juillet : 7 à 9 jours de vent égal ou supérieur à 16 m/s dans les régions les plus exposées font de ce mois, statistiquement assez venteux, un mois de juillet proche de la normale.

Août : Nous noterons que dans la vallée du Rhône un nombre de jours de vent fort supérieur à la moyenne sans que des vitesses importantes n'aient été atteintes.

Septembre : Les nombres de jours de vent fort (vent supérieur à 16 m/s) sont pratiquement partout supérieurs aux normales mensuelles mais n'atteignant pas les maxima enregistrés.

Réerves en eau du sol

La réserve en eau du sol associée au vent prévu et aux pluies récentes sert à la détermination du risque météorologique.

La période critique pour les incendies de forêt a débuté avec des réserves de 30 à 50 % inférieures à l'année précédente.

Par exemple au 1^{er} juin 1981, les réserves sont évaluées à 100 mm, 125 mm, 120 mm pour la Provence, le Bas-Rhône, et le Bas-Languedoc contre respectivement 70 mm, 65 mm, 65 mm cette année.

Elles ne cesseront de décroître durant l'été pour descendre en-dessous du seuil de 30 mm dès les premiers jours du mois de juillet sur la Provence, la Côte d'Azur, la Corse.

Ce seuil ne sera dépassé qu'avec les pluies très tardives de la fin du mois de septembre, impliquant par conséquent une période de risque très sévère jusqu'à la fin de ce mois.

2. Conditions climatiques en Ardèche

L'assistance météorologique à la lutte contre les incendies de forêts pour le département de l'Ardèche est à la charge du Centre météorologique Régional de Lyon-Bron en raison du découpage administratif des régions au sein de la direction de la Météorologie et de l'impossibilité matérielle pour la station de Montélimar d'assumer cette tâche.

Le texte qui suit présente les conditions météorologiques de cet été en Ardèche et a été rédigée par le C.M.R. de Lyon-Bron.*

Pour toutes les zones du département de l'Ardèche les réserves en début de campagne étaient nettement inférieures aux réserves habituelles.

Les précipitations recueillies dans la seconde quinzaine de juin ont maintenu la réserve au-dessus de 50 mm, à l'exception des zones « Sud » et « Vallée du Rhône » où les réserves atteignent leurs minimums entre le 10 et le 25/27 juillet

Sud : minimum 45 mm les 13 et 14 juillet.

Vallée du Rhône : minimum voisin de 40 mm les 13, 21 et 27 juillet.

Les pluies importantes qui se produisent à partir du 28 juillet reconstituent en partie les réserves, éliminent les risques sévères dès la fin de juillet.

Prévision des risques sévères

Zone 1 : Nord le 27/07

Zone 2 : Plateau le 27/07

Zone 3 : Centre les 14 et 27/07

Zone 4 : Sud les 12, 15, 16, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 juillet

Zone 5 : Vallée du Rhône : le 30 juin

les 10, 12 juillet, du 14 au

26 juillet

du 28 au 30 juillet

le 10 août

Prévision de risques très sévères

Le 25 juillet zones Sud et Vallée du Rhône (prévision de l'après-midi pour le lendemain).

Le 27 juillet zones Sud et Vallée du Rhône (prévision pour la journée et le lendemain).

Conclusion

L'étude des conditions météorologiques permet de dégager les principales périodes.

L'hiver avec un déficit pluviométrique qui a fort probablement favorisé les premiers feux.

Juin plus chaud que d'habitude, pluies inférieures aux normales.

En juillet : Forte canicule durant la première quinzaine associée à des vents faibles soufflant souvent de secteur sud.

Dès le 23, le vent s'oriente au Nord ; des perturbations actives donnent de fortes pluies sur le Roussillon, la vallée du Rhône, l'Ouest du Vaucluse et les Alpes.

En août : Des températures souvent supérieures aux normales, vent normal pour la saison.

En septembre : Très chaud, pluies éparses essentiellement à caractère orageux. Vent normal pour la saison.

* Aéroport
69500 Bron.

Note sur le déficit pluviométrique de la période janvier 1982 — mai 1982

L'inquiétude manifestée par la profession agricole quant au déficit de pluie qui affecte le Sud-Est à l'établissement, une fois encore, d'une carte des rapports pluviométriques aux valeurs normales, sur la période janvier 1982 — mai 1982 inclus. Cette période, si elle ne correspond pas à une individualité climatologique (saison agricole ou hydrologique par exemple) est la plus longue dont les données sont actuellement disponibles pour l'année 1982 et elle permet d'apprécier la situation de la « comptabilité » pluviométrique à l'entrée de l'été.

I — Localisation des différents aspects de la sécheresse

L'examen de la carte ainsi dressée, montre que seuls la moitié Sud de l'Aude et département des Pyrénées orientales d'une part, le centre, le Nord-Ouest et le Sud-Est de la Corse d'autre part, ont reçu des pluies au moins égales aux valeurs normales cumulées des cinq premiers mois de l'année.

Nous signalerons dès le début que la situation apparemment favorable de la pluviométrie dans l'extrême Ouest de la région est due aux pluies importantes qui ont sévi sur le Roussillon et le sud de l'Aude au cours du premier trimestre. Les pluies d'avril et mai ont été faibles dans ces régions.

Entre une ligne Narbonne-Castelnau à l'Ouest et une ligne Génolhac (Gard), Alès, les Saintes-Maries-de-la-Mer à l'Est, les rapports pluviométriques aux normales sont compris entre 0,5 et 0,8. Ils ne sont compris qu'entre 0,3 et 0,5 sur toute la Provence, l'Ouest des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence. Le littoral varois a reçu entre 50 et 60% de sa pluviométrie moyenne (rapports pluviométriques de 0,5 à 0,6). L'Est des départements alpins et une partie des Alpes Maritimes n'ont reçu que de 30 à 40% des précipitations normales (rapports 0,3 ou 0,4).

La carte des rapports pluviométriques présentés ci-après montre bien la position de la période étudiée par rapport aux pluies « normales ». Cette « position comptable » exprimée par un rapport, est explicitée ci-après par l'indication des pertes en eau atmosphérique par département. En effet, les rapports pluviométriques ne prennent un sens qu'avec la connaissance des moyennes de référence. Seuls les départements dont la pluviométrie est déficitaire de façon significative sont pris en compte.

Lozère : 160 à 300 mm du Nord au Sud.

Hérault : de 50 à 120 mm de l'Ouest à l'Est.

Gard : de 100 à 200 mm du l'Ouest à l'Est.

Vaucluse : de 140 à 250 mm du Sud au Nord.

Bouches-du-Rhône : de 100 à 200 mm.

Var : de 120 à 250 mm de la côte vers l'intérieur.

Alpes-Maritimes : de 190 à 390 mm plus marquée sur le Sud du Chirone et de la Roya.

Alpes-de-Haute-Provence : de 160 à 200 mm de l'Ouest à l'Est.

Hautes-Alpes : de 100 à 250 mm du Sud au Nord.

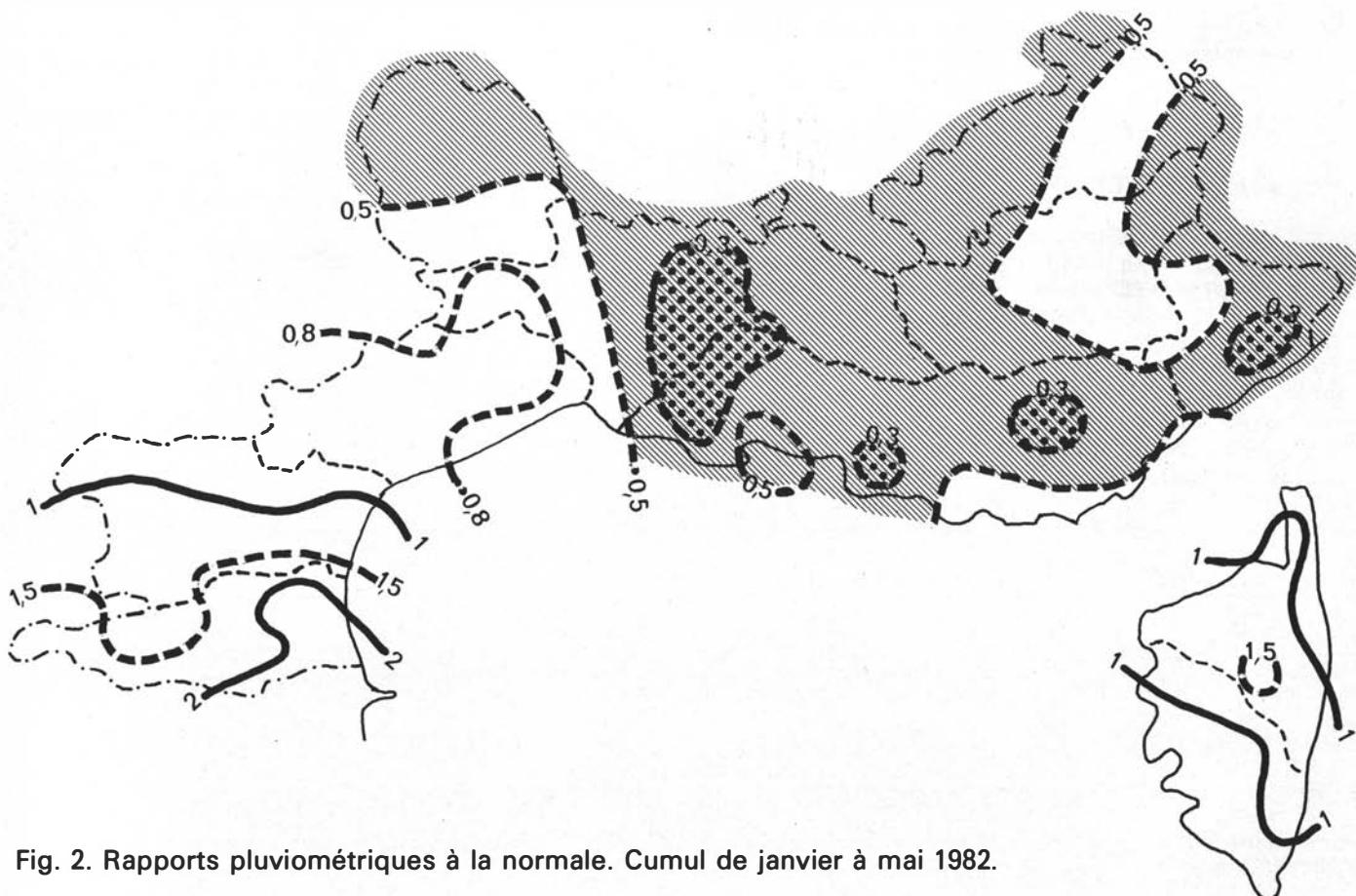


Fig. 2. Rapports pluviométriques à la normale. Cumul de janvier à mai 1982.

II — Eléments de comparaison avec le temps passé

Une nouvelle fois, c'est tout le centre de la région Sud-Est qui accuse un déficit pluviométrique important. Si l'on se souvient que les pluies importantes et localement exceptionnelles de décembre 1981 avaient pu faire penser à la fin de la période peu arrosée que de vastes zones de la région subissaient depuis deux ans, il faut bien reconnaître que nous nous trouvons devant une nouvelle période de pluies déficitaires. Le déficit étant au moins égal à celui évoqué dans la note éditée par le bureau climatologique régional du Sud-Est le 18 juin 1981, nous reprendrons la conclusion faite à cette époque. « Les données pluviométriques des mois d'été montrant que les gros orages généralisés à toute la région ne se produisent pas, le plus souvent, avant courant août, il n'est pas illusoire de penser que le déficit pluviométrique puisse encore subsister et même s'accroître, sauf si nous subissons, événement peu fréquent, une saison estivale anormalement pluvieuse ».

Cherchant à apprécier la place du déficit pluviométrique d'une période déterminée dans l'ensemble des données disponibles sur la même période (janvier à mai), mais sur un siècle de précipitations à l'Observatoire de Marseille, nous avons constaté qu'un tel déficit sur les cinq premiers mois de l'année n'a été dépassé qu'en 1896, année où les mois en cause n'avaient recueilli que 40 mm d'eau, contre 66,8 mm pour l'épisode actuel. L'utilisation des pluies de Marseille a été entraînée, d'une part, par le fait qu'il s'agit là d'un des rares points de mesures de pluie fiable, disposant d'au moins un siècle de données et d'autre part, par le fait que c'est cette station qui a révélé, pour la période considérée, le rapport pluviométrique le plus faible (28%).

Si nous recherchons l'existence d'années consécutives peu pluvieuses dans la série des données de Marseille, nous voyons que, si les années 1921-1922 et 1944-1945 ont été moins pluvieuses que les années 1980 et 1981, les cinq premiers mois de 1923, comme les cinq premiers mois de 1946 ont eu une pluviométrie largement excédentaire.

La période janvier à mai 1982 apparaît donc bien comme singulière à l'échelle du siècle.

Les incendies et la lutte

Etabli au 30 octobre 1982, le bilan des surfaces parcourues ou détruites par les feux de forêts depuis le 1^{er} janvier dans les départements de l'Entente s'élève à 54 057 ha pour 4 405 feux, soit une moyenne de 12,3 ha par feu.

La part de ce bilan propre à la campagne estivale est de 46 086 ha parcourus par 2 659 feux, soit une moyenne de 17,3 ha par sinistre.

La comparaison de ces chiffres avec ceux obtenus lors des années précédentes apparaît décevante. En effet, ces résultats sont du même ordre que ceux enregistrés en 1979, année considérée comme particulièrement critique, et nettement moins favorables que ceux des campagnes précédentes.

Mais cette année 1982 doit être considérée comme exceptionnelle en raison de la conjonction de circonstances météorologiques défavorables (sécheresse et vent).

1. — Les résultats de la campagne 1982 feux de forêts

a. — Données brutes :

superficies parcourues par le feu en nette hausse puisqu'elles s'élévaient pour l'été 1982 à 46 086 ha alors que la moyenne établie depuis 1973 est de 23 114 ha.

Un nombre total d'éclosions en augmentation, puisqu'il est de 2 659 ha contre 1 858 ha par été de 1973 à 1981.

Tableau I. Bilan des superficies brûlées en 1982 dans les départements de l'Entente.

	DEPARTEMENTS	du 1/01 au 15/10	ETE (du 1/07 au 30/09)
0 4	SURFACE BRULEE NOMBRE DE FEUX MOYENNE DE SURFACE BRULEE PAR FEU	2581 102 25,3	2311 58 39,8
0 5	SURFACE BRULEE NOMBRE DE FEUX MOYENNE DE SURFACE BRULEE PAR FEU	151 32 4,7	12 13 0,9
0 6	SURFACE BRULEE NOMBRE DE FEUX MOYENNE DE SURFACE BRULEE PAR FEU	1239 545 2,3	588 216 2,7
0 7	SURFACE BRULEE NOMBRE DE FEUX MOYENNE DE SURFACE BRULEE PAR FEU	1655 352 4,7	195 112 1,7
1 1	SURFACE BRULEE NOMBRE DE FEUX MOYENNE DE SURFACE BRULEE PAR FEU	668 91 7,3	593 55 10,7
1 3	SURFACE BRULEE NOMBRE DE FEUX MOYENNE DE SURFACE BRULEE	5040 363 13,9	4100 194 21,1
2 A	SURFACE BRULEE NOMBRE DE FEUX MOYENNE DE SURFACE BRULEE PAR FEU	10590 911 11,6	10328 774 13,3
2 B	SURFACE BRULEE NOMBRE DE FEUX MOYENNE DE SURFACE BRULEE PAR FEU	17819 804 22,2	17260 658 26,2
3 0	SURFACE BRULEE NOMBRE DE FEUX MOYENNE DE SURFACE BRULEE PAR FEU	1457 225 6,5	1014 94 11,1
3 4	SURFACE BRULEE NOMBRE DE FEUX MOYENNE DE SURFACE BRULEE PAR FEU	428 144 3	344 107 3,2
4 8	SURFACE BRULEE NOMBRE DE FEUX MOYENNE DE SURFACE BRULEE PAR FEU	748 61 12,3	39 12 3,2
6 6	SURFACE BRULEE NOMBRE DE FEUX MOYENNE DE SURFACE BRULEE PAR FEU	1058 64 30,6	1511 29 52,1
8 3	SURFACE BRULEE NOMBRE DE FEUX MOYENNE DE SURFACE BRULEE PAR FEU	8943 545 16,4	7671 278 27,5
8 4	SURFACE BRULEE NOMBRE DE FEUX MOYENNE DE SURFACE BRULEE PAR FEU	201 109 1,8	114 62 1,8
Totaux	SURFACE BRULEE NOMBRE DE FEUX MOYENNE DE SURFACE BRULEE PAR FEU	53478 4348 12,3	46086 2659 17,3

Une superficie moyenne parcourue par le feu de 17,5 ha, supérieure de près de 40% à la moyenne établie depuis 1973 (12,4 ha par feu).

Un nombre relativement élevé de grands feux (plus de 100 ha) puisqu'il peut être estimé à 67 contre un chiffre moyen de 57 de 1973 à 1981.

b. — Une sécheresse séculaire : depuis le mois de septembre 1981, une sécheresse persistante fait ressentir ses effets dans les départements méditerranéens, (cf. plus haut). De plus, le nombre de jours durant lesquels le vent a été relativement élevé, a été supérieur à la normale.

Le nombre de secteurs météorologiques ayant été considéré comme étant en risque très sévère (T.S.) s'est élevé à plus de 1 200.

Ce chiffre ne peut être comparé qu'à celui obtenu en 1979 : 800 secteurs/pour T.S..

Il montre qu'en 1982 les conditions météorologiques ont été plus difficiles qu'en 1979, année pourtant considérée comme exceptionnelle.

L'augmentation du nombre de secteurs T.S. s'explique en grande partie par le plus grand espace touché par la sécheresse qui, en 1982, ne concerne pas seulement la Provence, mais encore le Languedoc-Roussillon et surtout la Corse (qui passe de moins de 60 secteurs T.S. en 1979 à plus de 300).

c. — Comparaison avec le bilan 1979 :

cette comparaison est intéressante, puisque c'est à la suite de la campagne 1979 qu'a été décidée l'application d'une nouvelle politique axée sur la mise en œuvre préventive des moyens.

En 1979, deux départements ont été particulièrement touchés, le Var et les Bouches-du-Rhône qui ont totalisé 354 secteurs T.S. en 1979, soit un nombre très légèrement inférieur à celui obtenu en 1982 (380).

Or le tableau suivant met en évidence les progrès réalisés dans l'efficacité de la lutte dans ces départements, la moyenne parcourue par le feu passant de plus de 45 ha à moins de 25 ha.

Désignations	Var		Bouches du Rhône		Total	
	1979	1982	1979	1982	1979	1982
Surface	10 921	7 671	12 496	4 100	23 417	11 771
Nombre de feux	264	278	249	194	513	472
Superficie moyenne/feu	41,37	27,8	50,18	21,1	45,65	24,9
Nombre de secteurs T.S.	159	169	196	211	355	380

Tableau II Moyenne des surfaces brûlées dans les départements de l'Entente de 1973 à 1982.

	CORSE	CONTINENT	TOTAL ENTENTE	CORSE	CONTINENT	TOTAL ENTENTE
1973	13.978,5 Ha 680 Feux 20,5 Ha/Feu	24.343,6 Ha 1.697 Feux 14,3 Ha/Feu	38.322,1 Ha 2.377 Feux 16,1 Ha/Feu	13.030 Ha 515 Feux 25,3 Ha/Feu	12.800 Ha 925 Feux 13,8 Ha/Feu	25.830 Ha 1.440 Feux 17,9 Ha/Feu
1974	15.724,1 670 23,0	17.589,7 1.245 14,1	33.313,8 1.915 17,4	11.443 344 33,2	17.858 918 19,4	29.301 1.262 23,2
1975	5.365,5 662 8,1	14.686,5 1.804 8,1	20.052,0 2.468 8,1	5.015 609 8,2	6.677 854 7,8	11.692 1.466 7,9
1976	2.799,4 641 4,3	19.864,9 2.256 8,8	42.644,3 2.897 14,7	2.237 561 3,9	27.704 1.015 27,2	29.941 1.576 18,9
1977	14.054,4 741 18,9	2.442,3 964 2,5	16.496,9 1.705 9,7	13.838 675 20,5	685 415 1,6	14.923 1.090 13,3
1978	7.516,5 1.701 4,4	31.694,3 2.661 16,4	39.210,8 4.362 12,9	7.035 1.593 5,2	21.233 1.295 25,3	28.268 2.888 15,7
1979	9.669 1.489 6,4	44.213 2.686 16,4	53.882 4.175 12,9	6.799 1.286 5,2	35.225 1.387 25,3	42.024 2.673 15,7
1980	6.369,4 1.444 4,4	8.748,1 2.114 4,1	15.117,5 3.558 4,2	6.057 1.253 4,8	4.543 1.099 4,1	10.600 2.352 4,5
1981*	15.913,4 1.206 13,2	13.160,9 2.831 4,7	29.074,3 4.037 7,2	10.634 958 11,1	4.810 1.022 4,7	15.444 1.980 7,8
1982**	28.409 1.719 16,5	25.069 2.629 9,5	53.478 4.348 12,3	27.594 1.432 19,3	18.492 1.227 15,1	46.086 2.659 17,3

Source : Prométhée.

* Les chiffres de la Haute-Corse proviennent du B.R.Q. du C.I.R.C.O.S.C.
** Les chiffres de 1982 proviennent du B.R.Q. du C.I.R.C.O.S.C.

Cette amélioration particulièrement notable pour ces deux départements peut également être relevée, pour les autres départements continentaux de l'Entente, mais à moindre titre en raison de l'augmentation du niveau des risques météorologiques d'une année à l'autre.

La moyenne parcourue par feu pour les départements du Sud-Est (Corse exclue) qui était en 1979 de 253 ha est en effet en 1982 de 112,8 ha (le nombre de secteurs météo T.S. passant quant à lui de 733 en 1979 à 885).

Une comparaison portant sur le nombre de grands feux confirme cette tendance. S'ils sont en augmentation en 1982, leur pourcentage par rapport au nombre total d'éclosions, est en baisse puisqu'il est de 1,5% contre 2,1% en 1979 et 1,9% pour la moyenne établie depuis 1979.

2. — *Le dispositif de lutte en 1982*

L'année 1982 a été marquée par la notable montée en puissance des moyens disponibles.

a. — *Moyens aériens :*

l'accroissement a porté tant sur la gamme des moyens aériens (qui se poursuivra en 1983 et en 1984) que sur les moyens terrestres dont le rôle reste prépondérant en matière d'extinction des feux.

3 Tracker (capacité de largage : 3,3 t) et 1 D.C.6 (capacité d'emport : 12 t) se sont ajoutés à la flotte des bombardiers d'eau du Groupement Aérien qui se compose donc de 12 Canadairs, 4 D.C.6, 3 Tracker.

En outre, le parc hélicoptère en place dans le Sud-Est, composé de 6 Alouette III a été renforcé par la mise en œuvre d'un écureuil mis à la disposition du C.I.R.C.O.S.C. et de 2 Dauphins (hélicoptère lourd, pouvant assumer des missions d'héliportage de commandos ou des largages d'eau).

Outre les bombardiers d'eau du Groupement Aérien, 6 avions agricoles ont été employés par les départements de l'Aude, de l'Hérault et du Var. Ces avions financés à 50% par l'Etat et gérés par les départements, sont efficaces sur feu naissant.

De plus, le C.I.R.C.O.S.C. dispose de 3 avions de reconnaissance (2 sur le continent, 1 en Corse) afin de lui permettre d'assurer la bonne gestion opérationnelle des moyens nationaux.

Enfin, des Puma des Armées sont mis à la disposition des départements du Sud-Est en cas de nécessité pour assurer des missions d'héliportage.

La mise à niveau du parc des véhicules de lutte des collectivités locales a été poursuivie.

Grâce à l'acquisition de 140 engins en 1982, il se compose désormais de 1 620 unités (servis par 21 000 sapeurs-pompiers).

Ces moyens locaux peuvent également être renforcés, en cas d'opérations le justifiant, par les groupements opérationnels de lutte contre les feux de forêts (G.O.L.F.F.) Languedoc, Provence, Corse.

Les G.O.L.F.F. sont composés d'éléments des Unités d'intervention de la sécurité civile (U.I.S.C.) n° 1 et 7 (433 hommes) auxquels sont adjoints 2 unités militaires spécialisées (U.M.S — 240 hommes); soit au total de 673 hommes disposant de 40 C.C.F. et C.C.I.

En outre, 10 U.M.S. supplémentaires peuvent être engagées (d'autres unités militaires pouvant également être mises à la disposition des départements sur demande du C.I.R.C.O.S.C.).

Enfin, des sapeurs-pompiers provenant de départements extérieurs peuvent être sollicités. un répertoire des moyens susceptibles d'être fournis permet de compter une réserve de 2 100 sapeurs-pompiers disposant de 500 engins.

En raison des conditions météorologiques difficiles, le plan Alarme a été appliqué fréquemment.

Il a abouti :

- à la mise en place de 5 400 détachements d'intervention préventifs ;
- à la mise en alerte en vol des bombardiers d'eau qui au cours de 293 missions ont détecté et traité 249 feux (dont 57 sans qu'il y ait besoin de moyens de renfort) au cours de 955 heures de vol.

Pour renforcer les dispositifs départementaux, en raison de l'ampleur des sinistres, il a été nécessaire de recourir à des moyens complémentaires :

- les bombardiers d'eau du Groupement Aérien ont assuré 4 863 heures de vol opérationnel (contre 3 800 heures de vol en 1981).

b. — *Moyens terrestres :*

les G.L.O.F.F. ont participé à 385 opérations, contre 203 en 1981. Il est à noter que ces 3 groupements ont été engagés en Corse durant la totalité du mois d'août et une partie du mois de septembre. Il n'ont donc pu, durant cette période apporter leurs concours aux départements continentaux. Ce qui explique en partie l'importance du volume des renforts sapeurs-pompiers sollicités.

En effet, outre les renforts nationaux traditionnellement engagés aux côtés des moyens départementaux, il s'est avéré nécessaire de demander le concours de sapeurs-pompiers provenant d'autres départements, soit membres de l'Entente (volume estimé : 2 400 hommes/jour), soit n'appartenant pas à l'Entente (volume estimé : 4 700 hommes/jour). Ces armées ont également fourni des moyens de renforts supplémentaires : 58 interventions ont été enregistrées sur le continent (volume : 9 000 hommes/jour) et 53 l'ont été en Corse.

Enfin, 206 heures de vol ont été consommées pour des opérations d'héliportage.